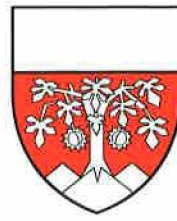


Journal communal d'information  
édité par la Municipalité du  
Mont-sur-Lausanne

Responsable :  
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction :  
Greffe municipal

Impression :  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX 4 COINS DU MONT

## Billet du syndic

### Changement à la Police

La loi n'accorde pas aux polices municipales, les mêmes compétences qu'à la Police cantonale. Cela a comme conséquence que lors de certaines interventions, les policiers municipaux doivent faire appel à la Gendarmerie. C'est notamment le cas lors d'accidents, de voies de fait et de cambriolages ainsi que pour toutes les autres interventions de police-secours. Seuls de grands corps de Police municipale, tel celui de Lausanne, ont les mêmes compétences que la Police cantonale.

Cette disparité de compétences est justifiée car comment un corps de quatre à cinq unités pourrait-il comprendre tous les spécialistes requis par les interventions nécessitant des connaissances techniques ou juridiques pointues ? Cette tendance qui ira en s'accroissant avec le développement de la criminalité remet sérieusement en question la notion même de Police municipale. C'est d'ailleurs un sujet politiquement brûlant dont on parle dans ce canton depuis 1993 sous le titre de Police 2000 et auquel ni le Grand Conseil ni le Conseil d'Etat n'ont, jusqu'à présent, apportés de solution adéquate.

La Municipalité, confrontée au problème de la sécurité publique sur le territoire communal a estimé qu'il fallait améliorer la situation. On constate que la Commune n'est pas suffisamment importante pour le faire par elle-même en se dotant d'effectifs accrus car cela ne changerait rien aux compétences accordées à la Police municipale. C'est la raison pour laquelle elle a proposé au Conseil communal, qui l'a accepté au mois de juin, de conclure un contrat de prestations avec la Police cantonale.

Ce document a été signé le 2 novembre dernier par Mme la Conseillère d'Etat

*Les Autorités  
et le personnel  
communal  
vous souhaitent  
d'excellentes Fêtes  
et  
une Bonne Année*



Jacqueline De Quattro, Chef du département de la sécurité et de l'environnement et, pour les autorités du Mont-sur-Lausanne, par Mme Josika Freymond, Secrétaire municipale et le Syndic soussigné.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'ensemble des activités sécuritaires sur le territoire communal sera assuré par la Police cantonale. La Commune du Mont-sur-Lausanne financera les prestations de quatre gendarmes qui effectueront des activités de sécurité, de proximité en contact étroit avec la population, laquelle n'aura plus qu'un seul répondant pour l'entier des tâches de police.

Ce partenariat permettra l'institution d'une dynamique collective entre les autorités politiques locales et la Police cantonale. Il vise à offrir à la population des prestations de sécurité de proximité répondant véritablement à ses attentes notamment dans le domaine de la lutte contre les incivilités, du trafic local de produits stupéfiants ou encore de la prévention de la violence chez les jeunes et dans les écoles par une présence visible accrue des policiers dans les rues de la localité, cela grâce notamment à des patrouilles pédestres.

Le poste de Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne, situé dans le bâtiment administratif de Crétalaison, sera ouvert au public du lundi au vendredi, de 07h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00, ainsi que le samedi de 07h30 à 13h30. Le guichet sera desservi par le policier de service, pour autant qu'il ne soit pas en intervention. Les interventions urgentes seront assurées 24h sur 24 par les gendarmes du Centre d'intervention de la Blécherette qui se situe également sur le territoire communal.

Par la conclusion de ce contrat de prestations, les parties mettent en place une organisation efficace, rationnelle et transparente, cela tant pour les autorités que pour la population, afin de répondre aux attentes toujours plus importantes des citoyennes et citoyens en matière de sécurité.

Dans le numéro du mois de juillet de cette année, j'évoquais les appréhensions que causaient à notre Commune, la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). Selon cette nouvelle répartition, les cantons voient notamment disparaître les aides financières de la Confédération dans le secteur social et ils en gagnent d'autres dans d'autres secteurs. Le social représentant l'un des postes principaux des ponctions cantonales sur les finances communales, on pouvait s'attendre au pire.

Au mois d'août, une délégation du Conseil d'Etat a rencontré des représentants de l'Union des communes vaudoises et de l'Association des communes vaudoises. Cette rencontre s'est conclue par un accord prévoyant que la part de la facture sociale transférée aux communes augmente de **81,3 millions** de francs, que celle de l'office médico-social vaudois s'accroît de **14,2 millions** de francs et que la diminution des subventions fédérales aux charges du trafic régional représente une augmentation des dépenses communales de **7,5 millions** de francs. Ce sont donc au total **103 millions** de francs supplémentaires qui seront mis à charge des communes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Une grande partie du supplément de la facture sociale sera répartie entre les communes en fonction de critères différents de ceux appliqués actuellement. Pour le Mont, ces critères sont plus favorables que les autres. Cela a comme conséquence que nous souffrirons moins, financièrement parlant, de la RPT que d'autres communes par ailleurs déjà fortement avantagées dans le calcul des péréquations intercommunales.

Ce numéro étant le dernier de l'année 2007, je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'heureuses fêtes et vous présente en mon nom et au nom de l'ensemble de la Municipalité, nos vœux les meilleurs pour 2008.

*Daniel Grosclaude  
Syndic*

## Reflets du Législatif

Au soir des lundis 24 septembre et 29 octobre 2007, conseillères et conseillers communaux se sont retrouvés pour délibérer sur les objets inscrits à l'ordre du jour de ces deux séances automnales placées sous l'habituelle présidence de M. Gérard MOJON.

## Séance du 24 septembre

### Quartier du Grand-Pré Evacuation des eaux pluviales.

Le préavis examiné par le Conseil comprend la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales d'un volume de 745 m<sup>3</sup> et de sa conduite d'évacuation d'une longueur de 240 m, réalisée par un forage dirigé d'un diamètre de 400 mm ainsi que la construction de collecteurs séparatifs aux chemins du Grand-Pré et de la Grangette. Appelés à se déterminer sur cet objet, les élus montains autorisent la Municipalité à entreprendre les travaux décrits dans le document soumis en lui accordant, pour ce faire, un crédit de **Fr. 1'385'000.-** (HT) ainsi qu'un montant de **Fr. 165'000.-** destiné à l'acquisition des terrains et droits nécessaires à la réalisation du projet.

### Réfection des collecteurs sur la route de la Clochatte

Au printemps 2004, la Municipalité procédait à la réalisation des collecteurs séparatifs entre la rte de Sauvabelin et le ch. de la Roche. Le tronçon Sud, moins urgent, n'avait, à l'époque, pas été touché. Le collecteur entre la route de Sauvabelin et la limite communale est actuellement en système unitaire. Constitué de tuyaux en ciment en mauvais état et d'un diamètre insuffisant, il se prolonge sur le territoire de la Commune de Lausanne. Cette dernière envisageant la construction de nouveaux collecteurs séparatifs, il s'agissait dès lors de mettre en conformité le tronçon sis sur notre Commune en profitant de l'opportunité de grouper ces travaux d'assainissement avec ceux d'Eauservice dans le même secteur. L'examen du préavis présenté conduit le Législatif à autoriser la Municipalité à engager les travaux de réfection du collecteur du tronçon Sud de la route de la Clochatte en lui accordant un crédit de **Fr. 250'000.-**.

## Séance du 29 octobre

### Plan de Quartier « Le Rionzi »

Le secteur concerné par ce plan de quartier (PQ) est un vaste terrain constructible situé à l'extrême Sud de la Commune. Cette parcelle de plus de 63'300 m<sup>2</sup> s'étend au Sud de l'autoroute, bordée à l'Ouest par la zone industrielle du Rionzi et par le PQ Rionzi d'En-Haut inclus dans le pôle de développement 7a, à l'Est par la RC 501b route de Lausanne. Au Sud, un cordon boisé marque la limite entre le périmètre du PQ et l'aire déjà construite. Le plan général d'affectation de notre Commune prescrit que ce secteur doit faire l'objet d'une planification de détail. Ce qui vaut aux membres du

Conseil d'être pourvus d'un imposant dossier livré, pour la circonstance, à leur domicile par l'entremise de notre Police municipale. Après avoir passé en revue les différents documents en leur possession, les élus montains adoptent le préavis qui leur est soumis, comprenant le plan de quartier « Le Rionzi » proprement dit, les propositions de réponses de la Municipalité aux interventions enregistrées dans le cadre de l'enquête publique, l'avant-projet d'équipement et d'aménagement de la zone naturelle, la convention d'équipement et d'aménagement et la décision finale concernant l'étude d'impact sur l'environnement.

### Réfection de la route de la Clochatte

Lors de sa précédente séance, le Conseil a accepté un crédit tendant à la mise en conformité du collecteur EU-EC situé entre la route de Sauvabelin et la limite communale. L'infrastructure « profonde » sur l'entier de la route de la Clochatte étant réalisée ou en voie de l'être, le temps est venu d'examiner le préavis municipal traitant de la réfection de la chaussée proprement dite. Le document présenté inclut la construction de trottoirs et divers aménagements annexes tendant à sécuriser au maximum cette chaussée eut égard, notamment, à la construction de nouveaux immeubles le long de cette route, le projet de plan de quartier de La Valleyre et, à terme, le prolongement de la ligne TL nécessitant une infrastructure particulière d'ores et déjà intégrée au projet. Au terme de son examen, l'organe délibérant adopte le projet de réaménagement de la route de la Clochatte tel que présenté et autorise la Municipalité à engager les travaux de réfection de la route de la Clochatte en lui accordant un crédit de **Fr. 1'980'000.-**.

### Arrêté d'imposition 2008

Après analyse du document qui lui est soumis par la Municipalité tendant au maintien du statu quo en la matière, le Conseil communal adopte l'Arrêté d'imposition pour l'année 2008 tel que présenté, reconduisant un taux d'imposition communal à 65 %, de même que les taxes découlant du Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.

### Calendrier des séances

La prochaine et dernière séance de l'année est agendée au lundi 10 décembre prochain.

La copie de la convocation, affichée aux piliers publics durant les 3 semaines qui précèdent chaque séance, renseigne sur l'ordre du jour qui y sera débattu.

*La secrétaire du Conseil  
Nicole Pétermann*

## De nos institutions



### Paroisse du Mont

#### Feu de l'Avent

Le dimanche 2 décembre à 18h00, nous nous rassemblerons devant le Collège des Planches pour un cortège aux flambeaux jusqu'à la ferme du Chalet de la Ville. Nous admirerons le feu préparé par les catéchumènes et la famille Chabloz qui nous accueillera ensuite pour un thé à la ferme. Un bon et beau moment à vivre en famille.

C'est déjà une manière de se préparer à accueillir Jésus que nous fêterons à Noël.

#### Accueil des jeunes du rassemblement de Taizé à Palexpo Genève du 28 décembre 2007 au 1<sup>er</sup> janvier 2008

Les jeudis 6 et 20 décembre à 18h30 à l'Eglise du Mont, vous pouvez participer à un temps de célébration sur le modèle de Taizé. C'est aussi une manière de découvrir cette communauté et de se préparer à recevoir des jeunes qui viendront de toute l'Europe.

Nous avons déjà une centaine de places pour les loger dans notre Commune. **Nous en cherchons encore une centaine pour pouvoir répondre aux besoins: 2 m<sup>2</sup> au chaud suffisent pour un jeune!** Vous pouvez vous inscrire chez Claire-Lise Heyraud, tél. 021 652 21 47

#### Semaine de l'unité

**Célébration œcuménique à l'Eglise St-Amédée à Bellevaux**, le dimanche 20 janvier 2008 à 10h00, (le déplacement sera organisé depuis l'Eglise du Mont) du 21 au 25 janvier 2008 de 18h30 à 19h00 à l'Eglise du Mont, Célébrations organisées par les églises: orthodoxe, réformée, catholique, évangélique et la communauté du Chemin Neuf.

Pour la 3<sup>e</sup> fois nous avons la joie de vous inviter à participer à ces temps de célébrations qui nous permettent de nous rencontrer et d'apprendre à nous connaître dans nos manières particulières de vivre notre relation avec Dieu.

Une soupe sera distribuée à la sortie.

Pour la Paroisse  
Chantal Hoegger-Romy

## Au service de la population

### Devenir « Maman de jour » ou plutôt organiser...

#### Un service d'accueil de jour pour enfants à domicile.

A l'heure où il est beaucoup question de manque de places pour accueillir des tout petits, Mme Aurélie Graf-Brégeon (ci-dessous avec Estelle), domiciliée au Mont, fait le choix de travailler à son domicile et d'organiser un service d'accueil de jour pour enfants.

Mme Graf souhaite, après l'obtention de son CFC, devenir éducatrice de la petite enfance. S'engager immédiatement dans une nouvelle formation longue la rebute, elle fait donc les démarches pour obtenir une autorisation d'accueil de jour car elle désire travailler avec des enfants.

Depuis fin 2005, des parents font confiance à cette jeune femme active et entreprenante. Les journées se suivent, mais ne se ressemblent pas. Entre l'arrivée des petits, les siestes, les repas, elle trouve le temps d'organiser des activités telles que jeux, peinture ou dessin et de sortir pour une balade qui permet à chacun de « changer d'air ».

Elle regrette que ce travail soit peu reconnu et encore peu valorisé. Elle souhaiterait aussi de meilleures prestations financières en regard des responsabilités assumées et un revenu plus régulier.

Pour elle, les points positifs, qui prédominent cependant largement, dans cette activité professionnelle sont les contacts qu'elle peut avoir avec les enfants qu'elle « adore » et leurs

parents, le choix de ses horaires, l'indépendance quant à l'organisation de ses journées. En plus, elle peut envisager l'arrivée d'un futur bébé sans avoir à se soucier d'une solution de garde. Elle apprécie le fait d'être délivrée du souci de l'encaissement de ses prestations et des questions liées aux assurances car les paiements transitent par la caisse centrale.

Les services proposés par Mme Graf sont précieux et appréciés, ceux de ses collègues le sont également, mais l'offre ne suffit à satisfaire la demande des parents en recherche d'une solution de garde pour leurs enfants.

Si cette activité vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec le Réseau d'accueil familial de jour d'Echallens, Le Mont et environs, Mireille Fitzé, coordinatrice, 021 882 53 02 ou mireillefitze@bluewin.ch.

## aPé

### Association des Parents d'Elèves du Mont et environs

#### La vie scolaire est une aventure !

#### Vous avez des questions face à l'école ?

#### La manière d'étudier de votre (vos) enfant(s) vous rend perplexe ?

Venez partager vos impressions, chercher des pistes lors de la

#### Permanence APE

qui a lieu le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, de 9h00 à 10h00, au café du Relais du Grand Mont.

L'APE est une association de parents qui s'impliquent dans la scolarité de leur(s) enfant(s). Des parents qui désirent participer à la vie de l'établissement scolaire et comprendre les rouages de l'école vaudoise.



Devenir « Maman de jour »



## Service d'Aide à la famille

Le Mont, Cugy, Morrens, Bretigny, Froideville

### Bénévolat

- **Aller, venir, accueillir, accompagner, visiter, aider. Courir encore... Soit chez le médecin, physio, dentiste, Chuv etc.**

Voilà ce qu'offrent de leur plein gré, quelques heures par mois ou par semaine, les bénévoles, ceci avec bonne humeur et compétence.

Si vous avez quelques heures à donner, alors rejoignez-nous. Ce service a besoin de chauffeurs pour compléter son équipe!

Il vous suffira de rencontrer la coordinatrice du réseau qui, lors d'un entretien fera votre connaissance et évaluera avec vous quelles sont vos disponibilités.

### Pour tous renseignements:

Anne-Lise Zingre  
Tél. 021 651 91 91

## Bon à savoir

### Partagez vos coups de cœurs littéraires

J'ai toujours grande envie de rencontrer Montaines et Montains autour d'un feu de cheminée, à partir de novembre prochain. Venez donc partager avec moi vos coups de cœur littéraires, (tous genres: romans, biographies, histoire, poésie, BD, voyages, arts divers) dans la spontanéité et la cordialité d'une soirée mensuelle, chez moi,

au chemin de Pernessy 4  
Tél. 021 652 84 52.

Elisabeth Gay-Fraret Dahn

### Des livres et des BD à chiner!

Les 19 et 20 janvier 2008, une grande vente de livres anciens, d'occasion et de collection, se tiendra au foyer de la grande salle du Mont-sur-Lausanne. On pourra fouiller parmi des centaines d'ouvrages. Grand choix de thèmes: beaux livres, arts, romans, poche, sciences, société, cuisine, sports, la Suisse, voyages, bandes dessinées, etc. Egalement nombreux livres pour la jeunesse.

**Samedi 19 janvier 2008**  
de 09h00 à 20h00 et  
**dimanche 20 janvier 2008**  
de 10h00 à 18h00.

## Nos Jubilaires

### 90<sup>e</sup> anniversaire de Mme Arlette Bürdel

90 ans, un trajet en 3 grandes étapes.

- **1917-1943:** Enfance et jeunesse à Moutier (Jura bernois).
- **1943-1973:** mariage, naissance de trois enfants, vie de famille rythmée par les activités professionnelles du mari. Berne, Neuchâtel, Genève, Steffisburg.
- **1973-2007:** Veuvage à Berne, puis dès 2005 arrivée à la Paix-du-Soir.

Comme beaucoup de femmes, ma mère aura consacré sa vie à la famille. Dans ce contexte, elle a su tisser des relations en participant à la vie associative de ses lieux de vie, Club de tricoteuses, parti radical à titre d'exemples. Alors que les dernières années passées à Berne étaient marquées par une certaine solitude, elle a retrouvé une vie sociale riche dans le cadre de la Paix-du-Soir.

Son fils Philippe



Mme Arlette Bürdel

Photo: C. Frioud

## Noces d'Or

En ce mardi 9 octobre, M. André Guex municipal, accompagné du soussigné, se rend au domicile de **Mme et M. Laïla et Maurice Fahmy-Iskandar**, au ch. du Chêne, afin de leur présenter les vœux et félicitations de l'Autorité communale à l'occasion de leur **50<sup>e</sup> anniversaire de mariage**.

C'est en 1991 que le couple élit domicile au Mont, venant de Lausanne où il vécut quelques années, arrivant d'Egypte où fut célébré le mariage, au Caire, le 1<sup>er</sup> septembre 1957. C'est en qualité d'expert-comptable auprès d'une grande industrie américaine, active dans le domaine des machines d'imprimerie, que M. Maurice Fahmy fait carrière, pour prendre une retraite fort méritée, dès 1992. Il avait au préalable poursuivi ses études en Suisse, de 1963 à 1966, sa famille l'ayant ensi rejoint à Lausanne.

Au bénéfice d'une licence en lettres, Mme Laïla Fahmy enseigne l'anglais puis assume un poste à l'accueil du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois. Le couple est bien entouré de ses deux filles, également domiciliées au Mont, et de 5 petits-enfants (de jeunes adolescents) qui entreprennent de sérieuses études. Le couple se consacre passionnément à la lecture, en conservant diverses activités en rapport avec leur origine égyptienne, bien que naturalisé suisse, de Lausanne.

Nous tenons à remercier Mme et M. Fahmy de leur accueil, leur renouvelons nos félicitations et leur souhaitons de partager encore de belles années leur demeure montoise.

C. Frioud  
Ancien secrét. mcpl



Mme et M. Laïla et Maurice Fahmy-Iskandar

Photo: C. Frioud

## 90<sup>e</sup> anniversaire

Alerte et vive d'esprit, telle se présente **Mme Simone Freymond** que MM. Bernard Chabloz, municipal, et le sous-signé, ont rencontrée, ce vendredi 7 septembre, à l'occasion de son **90<sup>e</sup> anniversaire**. C'est en présence de ses deux filles et de son fils que nous avons fêté cet événement, à son domicile de la Place du Grand-Mont.

Venant de Lausanne, dès 1957, puis au Grand-Mont dès 1958, Madame Simone Freymond, toujours discrète, mais attentive, a assumé, à la satisfaction de tout un chacun, la conciergerie de l'Eglise durant quelque 11 années; ne pouvant rester inactive, elle a également « fait des ménages ». C'est en 1984 que décède son mari André, également bien connu au Mont, dès lors qu'en qualité de fromager, il demeurerait responsable des Caves à fromage de la route de Coppoz.

Madame Simone Freymond vit paisiblement, s'adonne à la lecture, aux mots croisés, suit les feuilletons télévisés, sans négliger sa famille puisqu'elle a le plaisir d'être 9 fois grand-mère et 11 fois arrière-grand-mère !

Nous la remercions très sincèrement de nous avoir consacré ces instants, lui adressons nos meilleurs vœux de santé et lui souhaitons encore d'agréables journées au fil des mois et des saisons.

**C. Frioud**  
Ancien secrét. mcpl



**Mme Simone Freymond**

Photo: C. Frioud

## De nos Sociétés



### Echo des Bois

**Les infos de l'Echo sont de bonnes nouvelles.**

Dès la rentrée de septembre, notre répertoire a été enrichi par les nouveaux chants à travailler pour **nos soirées 2008** qui auront lieu les **11, 12 et 13 avril 2008**. Nous espérons vous y retrouver nombreux car, pour nous, les soirées sont l'apothéose de l'année.

**Alors, réservez déjà ces dates.**

Nous aimerions vous faire part de quelques réflexions sur « l'art choral ». Cet art devrait figurer dans l'arsenal des « thérapies douces », car le chant procure une réelle détente. En effet, pour obtenir une belle sonorité d'un chœur, il faut être à l'écoute des autres, structurer sa respiration, contrôler sa détente et alors... On obtient l'harmonie voulue par les auteurs. Ainsi, quand on arrive à tout coordonner, les soucis quotidiens disparaissent !

Et la musique direz-vous ? Alors, là vous vous laissez guider par le directeur.

Le nôtre, à l'Echo est un excellent musicien et un professeur remarquable. Il nous guide avec une grande compétence, en toute simplicité, avec beaucoup de patience tout au long du déchiffrement et il sait tirer le meilleur de chacun d'entre nous.

Nous vous assurons « qu'il connaît la musique » !

Etes-vous tentés pour cette « thérapie de bien-être » ? Chaque jeudi, on vous accueille avec joie, à 20h15 à l'Aula du Collège du Mottier - alors... A bientôt.

Commission Pub  
Tél. 021 652 68 18  
[www.echodesbois.com](http://www.echodesbois.com)



### Tennis-Club Le Châtaignier

#### Interclubs juniors

Cette année, 11 équipes ont participé aux interclubs juniors, ce qui constitue un record pour notre club. Nous avons été ainsi le 2<sup>e</sup> club le plus représenté dans le Canton. Sur les 11 équipes, 5 ont terminé à la 1<sup>re</sup> place de leur groupe synonyme de qualification pour la phase finale qui a débuté après les

vacances d'été. Sur les 5, une d'entre elles a atteint le stade des quarts de finales suisses mais s'est inclinée contre Veveysan par 2-1. Cependant, ce dernier a dû déclarer forfait en raison d'une blessure d'un de ses joueurs. Ce forfait offrit à nos deux joueurs de se qualifier pour les demi-finales suisses qui ont eu lieu les 27 et 28 octobre dernier. L'équipe composée de 2 jeunes formés au club, soit Marco Brosi et Luca Castelnuovo ont fait mieux que l'année dernière puisqu'ils ont terminé vice-champions suisses ! Une belle revanche sur le sort. Une année plus tôt, nos joueurs avaient dû faire face à des blessures lors de la demi-finale et de la petite finale à Winterthur, ce qui leur avait valu de finir 4<sup>e</sup>. C'est tout un club qui s'associe à moi pour leur adresser nos plus sincères félicitations.

#### Championnats vaudois

Avec 41 participants à ces championnats dont 3 nouveaux champions vaudois et 5 autres finalistes, notre club est plus que jamais compétitif. Le club possède donc 3 nouveaux champions vaudois de double. En effet, Anne Burnand a brigué le titre dans la catégorie Double Dames R7-9 en s'imposant en finale sur le score de 6-0 6-3 tandis que Florian Burnand et Patrick Roy se sont imposés en Double Messieurs R4-7 sur le score étié de 0-6 6-2 6-4 au terme d'une finale haletante et indécise jusqu'au bout. Bravo à nos champions vaudois mais également à tous nos joueuses et joueurs qui ont fait du TC Le Châtaignier un des clubs les plus représentés dans cette compétition et ceci jusqu'aux finales.

#### Interclubs adultes

Saluons la belle performance de notre équipe de 2<sup>e</sup> ligue messieurs qui a obtenu la promotion en 1<sup>re</sup> ligue pour l'année prochaine en ayant effectué une saison remarquable sans connaître la moindre défaite. Nos dames jeunes-seniors n'ont pas réussi l'impossible défi de se maintenir en Ligue Nationale C. L'opposition étant trop forte, elles disputeront les prochains interclubs en 1<sup>re</sup> ligue. Statu quo pour les autres équipes. Concernant les hommes, l'équipe jeunes-seniors s'est maintenue avec brio en LNC tandis que l'équipe senior restera en 1<sup>re</sup> ligue l'année prochaine. L'équipe dames 3<sup>e</sup> ligue a disputé une très belle saison avec une 2<sup>e</sup> place à la clé. Nos filles resteront en 3<sup>e</sup> ligue en 2008. Bravo à tous nos compétiteurs pour leurs résultats.

Patrick Roy, responsable commission sportive et interclubs juniors.

## Saison d'hiver 2007-2008

Notre saison d'hiver a débuté le 8 octobre 2007 et se terminera le 6 avril 2008. Tous les renseignements (locations, abonnements etc.) sont disponibles sur notre site internet [www.tennis-lemont.ch](http://www.tennis-lemont.ch).

## Djerba 2007

Une quarantaine de personnes, principalement des membres de notre club, ont eu la chance de se retrouver à Djerba, dans un magnifique hôtel, pour quelques jours de vacances. Au programme, stage de tennis, farniente à la plage ou au bord de la piscine et visites des marchés typiques de la région. Pour les plus sportifs, également du beach-volley, du squash, et de nombreuses autres activités.

Toute cette joyeuse équipe se retrouvait autour d'une table au moment des repas et, les noctambules du groupe se chargeaient de mettre l'ambiance à la discothèque de l'hôtel pour terminer les soirées en beauté.

Nous profitons de l'occasion pour remercier Philippe pour l'organisation de ce séjour, qui nous a permis de nous dépayser, au soleil, entre amis ou en famille, et nous espérons tous pouvoir nous retrouver l'année prochaine.

Frédéric Seiler



## Société de Développement

### Un week-end animé

Comme chaque année dans notre village, début décembre s'annonce « chaud et coloré » !

Le premier week-end de ce mois de Noël verra plein d'artistes !

Les soirées de gym avec tous ces jeunes, et moins jeunes athlètes qui sont pour quelques heures des sportifs devenus acteurs.

Le samedi 1<sup>er</sup> décembre, à l'heure des commissions ou du passage à la déchèterie, arrêtez-vous au Châtaignier. Venez, parents et enfants échanger quelques mots avec le St-Nicolas et faire des bricolages. De nombreux artisans vous accueilleront et vous présenteront leurs ouvrages plein d'originalité. Des membres des sociétés locales présentes auront certainement un tire-bouchon à la main à l'heure de l'apéro pour le verre de l'amitié...

Echange, partage, rencontre, la vie quotidienne a parfois besoin de ces instants de Fête villageoise.

## La saison des concerts

La musique est de retour. Le **dimanche 16 décembre 2007** avec l'ensemble choral « In Praesente ».

L'église sera pleine de lumières et les pupitres seront prêts pour accueillir tous ces chanteurs et chanteuses. Du chœur, nous parviendra toutes ces voix pour ce concert de l'Avent.

Dans le « **Aux 4 Coins du Mont** » de **fin septembre, une erreur s'est invitée** dans le programme des concerts 2008 de la Guilde de la musique de chambre. **Les concerts auront lieu les dimanches et non les samedis.**

Venez nombreux à ces concerts exceptionnels que nous vous proposons.

Stéphane Allaz



## Société de tir du Châtaignier

La saison de tir 2007 s'est terminée par le repas de clôture organisé le vendredi 9 novembre 2007 dans la petite salle du Châtaignier. Le repas de circonstance a été préparé par nos Jeunes Tireurs, sous la responsabilité de leur moniteur, Michel Chatagny.

A cette occasion, a eu lieu la distribution des différents challenges récompensant nos fines gâchettes de l'année. Pour la première fois, à l'initiative d'un membre du comité, des prix en nature ont pu être distribués grâce aux généreux donateurs, restaurants et entreprises Montains et environs. Les palmarès s'établissent comme suit :

<b>Challenge tir militaire</b>	<b>300 m</b>
1. Mermier Alfred	79 pts
2. Chatagny Michel	79 pts
3. Besson Nicolas	77 pts

<b>Challenge Tir en campagne</b>	<b>300 m</b>
1. Schaer Cyril	65 pts
2. Chabloz Mickaël	63 pts
3. Chatagny Michel	62 pts
4. Chabloz Yvan-Leonard	62 pts

<b>Challenge Société</b>	<b>300 m</b>
1. Schaer Cyril	40 pts
2. Mermier Alfred	39 pts
3. Morand Jérémie	39 pts

<b>Challenge Clochatte</b>	<b>300 m</b>
1. Mermier Alfred	93 pts
2. Parkan Matthew	91 pts
3. Chardonnes Michel	90 pts
4. Chabloz Yvan-Léonard	90 pts

<b>Challenge Manloup</b>	<b>300 m</b>
1. Schaer Cyril	452 pts
2. Mermier Alfred	433 pts
3. Morand Jérémie	433 pts

<b>Challenge Rionzi</b>	<b>300 m</b>
1. Chabloz Yvan-Léonard	71 pts
2. Morand Jérémie	70 pts
3. Chatagny Violaine	70 pts
4. Mermier Alfred	70 pts

<b>Challenge Châtaignier</b>	<b>300 m</b>
1. Schaer Cyril	90 pts
2. Mermier Alfred	89 pts
3. Meire Robert	89 pts

<b>Challenge des dames</b>	<b>300 m</b>
1. Morand Léna	44 pts
2. Chatagny Violaine	44 pts
3. Besson Laetitia	43 pts

<b>Challenge Vaudois</b>	<b>300 m</b>
1. Schaer Cyril	141 pts
2. Chatagny Michel	141 pts
3. Mermier Alfred	140 pts

<b>Challenge Roi du tir</b>	<b>300 m</b>
1. Mermier Alfred	474.3 pts
2. Schaer Cyril	467.2 pts
3. Chatagny Michel	458.5

<b>Challenge Tir obligatoire</b>	<b>25 m</b>
1. Chatagny Michel	194 pts
2. Pétermann J.-M.	191 pts
3. Von Wartburg R.	186 pts

<b>Challenge Tir en campagne</b>	<b>25 m</b>
1. Pétermann Jean-Marc	169 pts
2. Chatagny Michel	168 pts
3. Amsler Daniel	163 pts

<b>Challenge Comité</b>	<b>25 m</b>
1. Pache Marcel	131 pts
2. Pétermann J.-M.	131 pts
3. Jenny Guillaume	130 pts

<b>Challenge Le Mont-Cugy</b>	<b>25 m</b>
1. Pétermann Jean-Marc	93 pts
2. Pache Marcel	93 pts
3. Jenny Guillaume	86 pts

<b>Sudoku 1</b>	<b>25 m</b>
1. Pache Marcel	43 pts
2. Chatagny Michel	40 pts
3. Pétermann Jean-M.	38 pts

<b>Sudoku 2</b>	<b>25 m</b>
1. Jenny Guillaume	09/12 pts
2. Pétermann Jean-Marc	09/13 pts
3. Wirthlin Jean	09/00 pts

<b>Challenge Roi du tir</b>	<b>25 m</b>
1. Pétermann Jean-Marc	584 pts
2. Wirthlin Jean	501 pts

Nos **vives félicitations** s'adressent à tous les tireurs classés. Aux autres de s'entraîner farouchement afin d'être en mesure de défier l'année prochaine les fines gâchettes susmentionnées. De nouveaux membres sont, bien évidemment, toujours bienvenus. A toutes et à tous, nous souhaitons de **JOYEUSES FÊTES de fin d'année** et une nouvelle saison de tir 2008 très fructueuse.

Le comité

## Pétanque du Mont

Comme chaque année nous avons clôturé notre saison de pétanque le 18 octobre lors de notre assemblée. Nous remercions à nouveau toutes les personnes qui nous soutiennent et nous aident afin que nous puissions entretenir nos installations et réaliser notre passion dans d'excellentes conditions.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la bonne dynamique et ambiance qui règne au sein de notre club...

Le **3 novembre** nous avons organisé avec nos ami(e)s des Alliés le **Mémorial Bonbonne** pour sa 6<sup>e</sup> édition, ce tournoi a eu un vif succès et s'est déroulé comme à son habitude dans une très belle ambiance... Le Club de Crissier a, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, remporté la victoire.



Une équipe du Mont et des Alliés, sous un beau soleil, lors du « Mémorial Bonbonne »

Photo: Archives de la Société

Pour ceux qui désirent se détendre pendant les Fêtes de fin d'année, voici les heures d'ouverture du boulo-drome

Di	16.12.2007	10h00 - 18h00
Di	23.12	10h00 - 16h00
Lu	24.12	10h00 - 16h00
Ma	25.12	Fermé
Me	26.12	13h30 - 18h00
Je	27.12	13h30 - 18h00
Ve	28.12	13h30 - 18h00
Sa	29.12	13h30 - 18h00
Di	30.12	10h00 - 16h00
Lu	31.12	10h00 - 16h00
Ma	01.01.2008	Fermé
Me	02.01	10h00 - 18h00
Je	03.01	13h30 - 18h00
Ve	04.01	13h30 - 18h00
Di	05.01	13h30 - 18h00
Lu	06.01	10h00 - 13h00

## Prochains journaux

### Parutions

### Articles

Fin janvier	5 janvier
Fin mars	5 mars
Fin mai	5 mai
Fin juillet	5 juillet
Fin septembre	5 septembre
Fin novembre	5 novembre

Merci de respecter le délai.

### Rédaction

#### Greffe municipal

Route de Lausanne 16  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021 651 91 91  
Fax 021 651 91 92  
Mail [greffe@lemontsurlausanne.ch](mailto:greffe@lemontsurlausanne.ch)



**CONCERTS A L'ÉGLISE DU MONT-SUR-LAUSANNE**

## Société de Développement

## Paroisse du Mont

### PROGRAMME DE LA SAISON 2007-2008

Comme chaque année, suivant une tradition très appréciée des nombreux mélomanes de notre région, la Société de Développement, la Paroisse et la Commune du Mont ont le plaisir vous présenter le programme de notre série de concerts à l'Église du Mont, en vous y invitant chaleureusement.

**Dimanche 16 décembre 2007, 17 h 00**

#### ENSEMBLE CHORAL « IN PRAESENTI » DE CHATEL-ST-DENIS

Direction: Marie-Hélène Dupard  
Oeuvres sacrées et profanes, chants de Noël  
Entrée libre, collecte

**Dimanche 3 février 2008, 17 h 00**

#### TRIO NOMADE

Aurélien NOLL harpe, Laurent ROCHAT alto, Claire FIVAZ flûte,  
Œuvres de J.-M. Leclair, T. Takemitsu, S. Rachmaninov, A. Bax, J. Ibert

**Dimanche 2 mars 2008, 17 h 00**

#### DUO EN BLANC ET NOIR

Marie-Hélène PIOTET, Philippe ZAHND, piano à quatre mains  
Œuvres de G. Bizet, E. Chabrier, M. Ravel

**Dimanche 30 mars 2008, 17 h 00**

#### LA NOUVELLE MENESTRANDIE

Girolamo BOTTIGLIERI, Raya RAYTCHEVA et Patrick LEYVRAZ, violons, Caroline HAAS alto, François GRIN violoncelle, Elodie PEUDEPIECE contrebasse, Stéphane CHAPPUIS bandonéon, Leonardo GARCIA ALARCON clavecin, piano et direction  
Œuvres de A. Vivaldi, P. Piazzola

Tous les concerts sont suivis d'une verrée avec les musiciens

Pour les trois derniers concerts  
(organisés sous l'égide de la Guilde de la Musique de Chambre),  
billets à l'entrée: Fr. 20.- (AVS, apprentis, étudiants, chômeurs: 15.-)

**Renseignements:** Christiane Ruffieux, tél. 021 905 57 11

Site internet de la Guilde de la Musique de Chambre: [www.guildemc.com](http://www.guildemc.com)

# **St-Nicolas arrive...**

**...le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2007**

**Des Sociétés locales et de nombreux artisans  
vous attendent**

## **AU CHÂTAIGNIER**



### **Programme :**

#### **A 10h00**

- Début du marché de Noël

#### **De 10h00 à 15h00**

- Bricolages

#### **Dès 11h00**

- Concert du « Petit chœur du Mottier »

#### **Dès 11h30**

- Arrivée du St-Nicolas et de son compagnon le Père fouettard

#### **Dès 12h30**

- Distribution des cornets « surprise » aux enfants

- **Cantine chauffée**

- **Petite restauration**

- **Buvette**